



# Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

## Arrêt de la formation

Cheminement postsecondaire, Enseignement secondaire ou Formation continue

### INFORMATION GÉNÉRALE

Nom de l'étudiant : \_\_\_\_\_ N° matricule : \_\_\_\_\_  
Titre du programme : \_\_\_\_\_ Année : \_\_\_\_\_ N° SCP : \_\_\_\_\_  
 Retrait du programme     Retrait du cours    Code ou titre du cours : \_\_\_\_\_  
Dernière journée en classe : \_\_\_\_\_

### RAISON DE L'ARRÊT DE LA FORMATION

*Voir la définition pour l'utilisateur des raisons d'abandon à l'arrière du formulaire*

**Réussite (COMP)** – Reçoit un certificat, diplôme ou Attestation de formation

### ARRÊT DE FORMATION INITIÉ PAR LE CAMPUS

**Annulation :**

Manque de progrès scolaire (DISM)

Raison disciplinaire (SPND)

**Retrait administratif (WADM) :**

Absence prolongée (015)

Frais impayés (016)

Décès (DEAT)

Permis d'études non valide

Permis de stage non valide

### ARRÊT DE FORMATION INITIÉ PAR L'ÉTUDIANT

**Abandon (DISC) :**

Retour au travail (001)

Difficultés financières (006)

Cours complétés (021)

Distance de l'institution (002)

Difficultés personnels (007)

Difficultés d'apprentissage (022)

Déménagement (003)

Maladie (008)

Transition étudiante (023)

Problème de logement (004)

Mauvais choix de champ d'études (009)

Autre : \_\_\_\_\_

Difficultés de transport (005)

Échec (020)

### TRANSFERT À UN AUTRE PROGRAMME OU CAMPUS (DISC – TRANSITION ÉTUDIANT) – EXCLUT DU CALCUL DU TAUX DE PERSÉVÉRANCE

Programme : \_\_\_\_\_  Campus : \_\_\_\_\_

**CONGÉ AUTORISÉ (LEAV et RLOA)** – Exclut du calcul du taux de persévérance

Dernière journée en classe : \_\_\_\_\_ Date de retour prévue : \_\_\_\_\_

### OBSERVATIONS :

Je libère le CCNB - Campus de/d' \_\_\_\_\_ de toute responsabilité en cas d'échec après avoir interrompu mon programme du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Signature de l'étudiant : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date

Signature : \_\_\_\_\_

Enseignant

\_\_\_\_\_

Date

Signature : \_\_\_\_\_

Chef de département ou coordonnateur

**L'original du formulaire doit être envoyé au bureau du registrariat dans les plus brefs délais.  
Une copie du formulaire doit être envoyée au bureau du directeur du campus dans les plus brefs délais.**

| Action Programme                    | Code                          | Description                     | Définition  |
|-------------------------------------|-------------------------------|---------------------------------|---|
| <b>Achèvement programme (COMP)</b>  | Aucun motif action nécessaire |                                 | Un étudiant du cheminement postsecondaire, enseignement secondaire ou formation continue qui complète avec succès son champ d'études et recevra une certification (Certificat, Diplôme, Attestation de formation).  |
| <b>Renvoi (DISM)</b>                | Aucun motif action nécessaire |                                 | L'étudiant est renvoyé de son champ d'études en raison de difficultés académique. Décision du campus et non de l'étudiant. OU L'étudiant veut refaire son année cependant le campus ne peut lui garantir un siège. L'étudiant devra suivre le processus d'admission auprès du SAC. Décision du campus et non de l'étudiant. |
| <b>Suspension (SPND)</b>            | Aucun motif action nécessaire |                                 | L'étudiant est suspendu du campus pour des raisons disciplinaires ou est un danger pour les autres. Décision du campus et non de l'étudiant.  |
| <b>Retrait administratif (WADM)</b> | 015                           | Absence Prolongée               | L'étudiant n'a pas assisté à ses cours depuis une certaine période de temps sans aucun avis ou justification.   |
|                                     | 016                           | Frais non payés                 | Étudiant doit de l'argent.  |
|                                     | 025                           | Permis d'étude non valide       | L'étudiant n'a pas un permis d'étude valide.  |
|                                     | 026                           | Permis de stage non valide      | L'étudiant n'a pas un permis de stage valide.   |
|                                     | DEAT                          | Décès                           | Le postulant/l'étudiant est retiré car il/elle est décédé(e).   |
| <b>Abandon (DISC)</b>               | 001                           | Retour au travail               | Étudiant quitte le champ d'études pour retourner au travail.  |
|                                     | 002                           | Distance de l'institution       | Étudiant quitte volontairement le champ d'études car il est trop éloigné de l'établissement.  |
|                                     | 003                           | Déménagement                    | Étudiant quitte volontairement le champ d'études car il/elle a déménagé.  |
|                                     | 004                           | Problème de logement            | Étudiant quitte volontairement le champ d'études car il/elle ne peut pas trouver de logement approprié.   |
|                                     | 005                           | Difficultés de transport        | Étudiant quitte volontairement le champ d'études dû à un problème de transport.   |
|                                     | 006                           | Difficultés financières         | Étudiant quitte volontairement le champ d'études pour des raisons financières.  |
|                                     | 007                           | Difficultés personnelles        | Étudiant quitte volontairement le champ d'études pour des raisons personnelles.   |
|                                     | 008                           | Maladie                         | Étudiant quitte volontairement le champ d'études pour des raisons médicales.  |
|                                     | 009                           | Mauvais choix de champ d'études | Étudiant quitte le champ d'études car il/elle a fait un mauvais choix. L'étudiant ne poursuivra pas un autre champ d'études pour l'instant.   |
|                                     | 020                           | Échec                           | L'étudiant était éligible à graduer, mais a échoué.   |
|                                     | 021                           | Cours complétés                 | Un étudiant des cheminements universitaires Enseignement Secondaire ou Formation continue complète son/ses cours. OU Un étudiant a terminé les cours de la 1 <sup>ière</sup> année d'un programme dont le campus n'offre pas la 2 <sup>ème</sup> année (qui est offerte par un autre campus).                               |
|                                     | 022                           | Difficultés d'apprentissage     | Étudiant quitte volontairement le champ d'études en raison de difficultés d'apprentissage.  |
|                                     | 023                           | Transition étudiante            | L'étudiant effectue un changement d'établissement OU de campus OU de programme OU de champ d'études. Cette action sera suivie par l'ajout d'un nouveau numéro de cheminement "universitaire" (ACTV).  |
| <b>Autre</b>                        | Aucun motif d'action          |                                 | Étudiant quitte volontairement son champ d'études pour d'autres raisons ou raisons inconnues.   |
| <b>Congé autorisé (LEAV)</b>        | Aucun motif action nécessaire |                                 | L'étudiant est en congé autorisé de son champ d'études. Comme la date prévue du retour de l'étudiant est connue, cette action sera immédiatement suivie par l'action RLOA.  |
| <b>Retour congé autorisé (RLOA)</b> | Aucun motif action nécessaire |                                 | L'étudiant est de retour de son congé autorisé.   |